|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Les courbes en direction du ciel du logo de l’OMPI évoquent le progrès de l’humanité stimulé par l’innovation et la créativité. | **F** |
| SCCR/39/1 PROV. | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 30 juillet 2019 | | |

**Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes**

**Trente-neuvième session**

**Genève, 21 – 25 octobre 2019**

Projet d’ordre du jour

*établi par le Secrétariat*

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l’ordre du jour de la trente-neuvième session
3. Accréditation de nouvelles organisations non gouvernementales
4. Adoption du rapport de la trente-huitième session du Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes
5. Limitations et exceptions en faveur des bibliothèques et des services d’archives
6. Limitations et exceptions en faveur des établissements d’enseignement et de recherche et des personnes ayant d’autres handicaps
7. Protection des organismes de radiodiffusion
8. Questions diverses

* Proposition pour un examen du droit d’auteur dans l’environnement numérique
* Proposition du Sénégal et du Congo concernant l’inscription du droit de suite à l’ordre du jour des travaux futurs du Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
* Proposition de la Fédération de Russie concernant le renforcement de la protection des droits des metteurs en scène au niveau international

1. Clôture de la session

[Fin du document]